

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1979

Attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'Association "Do Massé France", sise 39 rue Courteline à Villeurbanne, pour l'organisation du 5e Festival International du Conte et de la Parole (FICOP) - Année 2016

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 Avril 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/1979 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 EUROS A L'ASSOCIATION "DO MASSE FRANCE", SISE 39 RUE COURTELINE A VILLEURBANNE, POUR L'ORGANISATION DU 5E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CONTE ET DE LA PAROLE (FICOP) - ANNEE 2016 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La tradition humaniste de la Ville de Lyon a donné naissance aux plus grandes organisations non gouvernementales (ONG) internationalement reconnues ainsi qu'à un tissu d'acteurs locaux qui contribuent à l'ouverture sur le monde et à la compréhension des nouveaux enjeux du développement : lutte contre la pauvreté et les inégalités, changement climatique, accès aux droits. L'ouverture sur le monde de la Ville de Lyon est un des facteurs essentiels de son développement intellectuel, culturel, universitaire et son tissu associatif apporte une contribution significative à l'internationalisation et au rayonnement international de son territoire.

Dans le cadre de sa politique de solidarité internationale et de coopération au développement, la Ville de Lyon entretient des liens privilégiés avec le Bénin, notamment dans le cadre du partenariat de coopération décentralisée définissant un programme de travail entre la Ville de Porto-Novo, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon qui repose sur la mobilisation de l'expertise de la Ville de Lyon et de la Métropole pour renforcer les capacités locales, la construction de partenariats dans différentes secteurs d'activité et la valorisation des projets d'acteurs institutionnels, associatifs et culturels des deux territoires.

Créée en 2008, l'Association Do Massé France, régie par la loi de 1901, a son siège social 39 rue Georges Courteline à Villeurbanne. « Do Massé », signifie littéralement « raconte, j'écoute », en béninois. L'Association a pour objet de transmettre et de valoriser la culture de l'oralité, véritable patrimoine culturel béninois, français et francophone et de lui redonner une place dans nos univers culturels contemporains qu'ils soient occidentaux ou africains. Le conte est une pratique culturelle et artistique qui contribue au développement de la personne quel que soit son âge et qui véhicule des valeurs fondamentales du vivre ensemble comme celles des liens intergénérationnels, la sauvegarde de la mémoire des anciens et éveille la conscience des publics aux valeurs communes.

La Ville de Lyon accompagne les acteurs de son territoire menant des projets à caractère interculturel permettant de tisser des liens étroits entre les populations lyonnaises et nos territoires de partenariat. Les actions mises en œuvre par l'association Do Massé France permettent aux grands publics lyonnais et béninois de découvrir ou redécouvrir la culture des contes et de s'ouvrir ainsi à d'autres imaginaires. L'Association travaille à l'occasion de nombreux festivals

avec des artistes nationaux et internationaux qui apportent leur talent à cette forme artistique.

En 2015, l'Association Do Massé France a organisé la 1^{ère} édition à Lyon du Festival International du Conte et de la Parole (FICOP) du 6 au 10 octobre, en alternance avec les éditions du FICOP qui est né au Bénin. Cet événement a été l'aboutissement du travail mené par l'association depuis 2008 visant à développer un événement de référence sur le patrimoine immatériel que représente le conte, sur sa valeur artistique et sur la portée culturelle des contes. Cette 1^{ère} édition lyonnaise a permis d'associer de nombreux acteurs associatifs, culturels et pédagogiques. Il a enregistré une fréquentation d'environ 2 000 personnes. Do Massé intervient également dans plusieurs établissements lyonnais accueillant des personnes âgées ainsi qu'en milieu hospitalier. De plus, Do Massé France travaille en partenariat sur des formations au conte avec de nombreuses associations du territoire lyonnais et propose tout au long de l'année, des contes et des rencontres littéraires sur l'espace Afrique Caraïbe.

L'Association Do Massé France organisera du 23 au 30 juillet 2016, la 5^e édition du Festival International du Conte et de la Parole au Bénin (FICOP) en partenariat avec les Ministères de la culture et du tourisme du Bénin et avec l'Office International de la Francophonie (OIF). Une dizaine de conteurs du Bénin, de Côte d'Ivoire et de Lyon interviendront à Cotonou, Porto-Novo, Abomey et Bohicon. Cet événement a pour ambition de s'adresser au public le plus large en proposant des spectacles aussi bien en milieux urbain que rural, dans des lieux culturels, en milieu scolaire et dans l'espace public en contribuant à sauvegarder la mémoire des anciens et à montrer la création orale et littéraire contemporaine. A l'occasion de ce festival, un travail important de collecte des contes traditionnels du Bénin a été réalisé et a déjà donné lieu à la publication de 4 livres-contes. L'un de ces livres de contes béninois intitulé « Pourquoi le ciel s'éloignera de la terre », a ainsi pu être édité en 3 langues (français, anglais et arabe).

Le programme d'actions de l'Association Do Massé France présente un intérêt local dans la mesure où la préparation du festival est réalisée sur le territoire lyonnais et participe ainsi, à l'information et à la sensibilisation de différents publics lyonnais, en particulier du jeune public sur les espaces de dialogue interculturel. Cette association contribue à l'ouverture des habitants sur la diversité des cultures africaines et en particulier celle du Bénin. Ces activités sont porteuses de valeurs de partage, de tolérance et contribuent à développer du lien social et du vivre ensemble dans le respect des différences.

Par délibération n° 2015/1433 du 28 septembre 2015, le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention de 6 000 € au profit de l'Association Do Massé France, pour l'organisation de son programme d'actions culturelles à Lyon en 2015.

Compte-tenu de l'intérêt des activités portées par l'Association Do Massé France, la Ville de Lyon propose de lui verser une subvention de 6 000 € sur un budget prévisionnel prévu par l'Association Do Massé France de 23 650 €, pour l'organisation du 5^e Festival FICOP au Bénin dans le cadre de son programme d'actions 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 6 000 € est allouée à l'Association Do Massé France (sise 39 rue Courteline - 69100 Villeurbanne), pour la mise en œuvre de ses activités pour l'année 2016.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2016 de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS (ligne de crédit 56164 - nature 6574 - fonction 048 - chapitre 65).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE